



SYNDICAT NATIONAL CFTC
Finances Publiques
Section du Pas de Calais



Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Comité Technique Local
du 13 janvier 2012

**Direction Départementale des Finances
Publiques
du Pas de Calais**



La Section Locale CFTC DGFIP 62 vous souhaite, à toutes et à tous, une Excellente Année 2012. Syndicat humaniste par définition, elle pense d'abord aux Femmes et aux Hommes qui sont au centre de sa démarche syndicale. Que cette année 2012 vous apporte tout ce que vous pouvez désirer est notre vœu le plus Cher. La Santé, en priorité. Mais, ensuite, bien sûr, la réussite, le bonheur, la joie. L'année 2012 sera une année de transition finale dans la nouvelle direction des Finances Publiques.

Rien ne sera facile, tout sera ardu. Nous le savons... Suppressions d'emplois, stress au travail, charge de travail sans cesse grandissante, incompréhension ou même mépris de la hiérarchie, etc... Nous vous accompagnerons au cours de cette Année. CFTC DGFIP 62 sera toujours Présente, à votre écoute, et à votre disposition, pour vous soutenir, vous aider et vous conseiller. Agir, pour ne pas Subir, mais aussi, savoir s'opposer, savoir résister sont nos convictions. Partagez-les avec Nous.

Le Comité Technique Local s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 13 janvier 2012. Commencé à 9 h 30, il s'est terminé à 12 h 00. La Présidence était assurée par M. Alain SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département. Le secrétariat a été pris en charge par Mme Isabelle THOMAS, et le secrétariat - adjoint par le syndicat CFTC DGFIP 62 en la personne de M. Gabriel GAILLARD.

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

SNUI Solidaires
F O DGFIP 62
C G T Finances Publiques
C F T C DGFIP 62

L'ordre du jour du Comité Technique Local est le suivant :

Approbation du procès verbal de la réunion de CTPD du 30 septembre 2011.

Mise en place du Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques (TAGERFIP).

Dossier « Emplois ».

Questions diverses

Initialement prévu le 10 janvier, ce CTL a été reporté au 13 janvier pour quorum syndical insuffisant.



Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

Approbation du procès-verbal de la réunion de CTPD du 30 septembre 2011

Le procès-verbal du CTPD du 30 septembre 2011 n'appelant de notre part aucune modification, nous avons donc voté pour son approbation.

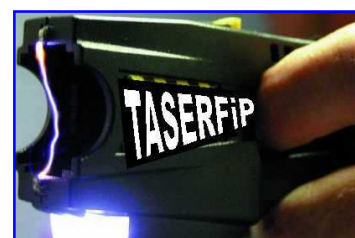
Mise en place du Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques (TAGERFiP)

Le fameux TAGERFiP nous avait été présenté au cours d'un précédent CTPD. Il est aussi clair que ses illustres prédécesseurs, TSM et NOMINOE emplois. Et aussi méchant et agressif ! C'est une nouvelle machine non pas destinée à gérer les emplois comme son nom semble l'indiquer, mais paramétrée pour les supprimer. Rien de bien surprenant. La Direction nous a donc rappelé qu'il lui fallait régulariser certaines opérations en instances, soit :

1. achèvement des opérations de transfert des emplois domaniaux
2. régularisation des transferts d'emplois enregistrés en PLF2011 au titre du transfert du recouvrement de la CFE. A ce titre, 3 emplois filière fiscale avaient été créés à l'occasion du dernier dossier « emplois » (aux SIP-E de Bruay, Henin-Beaumont et St-Pol). Au titre du PLF 2012, il s'agissait de régulariser ces transferts d'emplois via TAGERFiP en prélevant 3 emplois B de la filière Gestion Publique à titre de compensation. Les 3 emplois B à prélever sont localisés au niveau des SIP-E de Bruay et de Henin-Beaumont ainsi qu'au SIP de Boulogne (le SIP-E de St-Pol n'ayant pas d'emploi B GP implanté).
3. décimales (initialement existantes dans la filière gestion publique) et restes à répartir (il s'agissait notamment de régulariser la désimplantation d'un emploi B à la trésorerie d'Henin-Beaumont Municipale suite à requalification en emploi A non encore traduite dans le référentiel des emplois suite à CTPD du 5 juillet 2011).



Entre TAGERFiP et TASERFiP,
il n'y a qu'une lettre de différence !!
Souhaitons que le G ne se transforme jamais en S...



Bref, pour résumer, encore et toujours un nouveau système de gestion des emplois. Pour CFTC DGFIP 62, gérer les emplois, pourquoi pas, mais il serait nettement mieux de ne plus les supprimer, avant de vouloir les gérer. En effet, si on ne les supprimait plus, il ne serait certainement pas nécessaire de les gérer !!

Dans ces conditions, CFTC DGFIP 62 ne peut que voter CONTRE la mise en place du TAGERFiP.

Dossier « Emplois »

Ainsi que nous l'avions déjà exprimé sur un article mis en ligne sur notre site le 20 décembre 2011, dans le Pas de Calais, les suppressions d'emplois, c'est la « Razzia ». En effet, La contribution de la Direction Départementale des Finances Publiques du Pas-de-Calais au titre des missions a été fixée par la Direction générale à 39 ETPT.

Parallèlement, le département bénéficie de 34 requalifications (8 A et 26 B) financées par la transformation de 8 emplois de catégorie B et de 26 emplois de catégorie C.

Les suppressions d'emplois 2012, soit 39 ont **énormément augmenté (+ 160 %)** par rapport à 2011, 15 suppressions et 13 pour 2010. Nous n'osons pas imaginer un seul instant ce que 2013 pourrait nous réserver. Il faut cependant reconnaître un point non pas positif, mais non négatif (nuance importante) concernant le nombre de requalifications soit + 34 contre + 20 au PLF 2011).



Suppression P L F 2012											
	A+		A		B		C		Total		Total DGFIP
	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	
ETP	0	0	-3	-2	-10	0	-8	-16	-21	-18	-39

Plan de Qualification Ministériel											
	A+		A		B		C		Total		Total DGFIP
	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	
PQM de C en B	0	0	0	0	14	12	-14	-12	0	0	0
PQM de B en A	0	1	4	3	-4	-4	0	0	0	0	0
Solde	0	1	4	3	10	8	-14	-12	0	0	0

Evolution nette globale											
	A+		A		B		C		Total		Total DGFIP
	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	
ETP	0	1	1	1	0	8	-22	-28	-21	-18	-39

La facture, établie grâce à des tableaux d'une lisibilité plus que douteuse et dont la compréhension est particulièrement difficile, pour ne pas dire quasi-impossible, est la suivante : filière Gestion publique, - 21 emplois de catégorie C et - 18 pour la filière fiscale. Les mots Razzia, Cata, Hold-up ne sont pas trop forts. Les services sont au bout du bout, les collègues sont sans cesse sous pression, à titre d'exemple, il existe des services où les congés sont interdits unilatéralement par la hiérarchie pour 1 mois, 2 ou 3, on ne sait pas, et pour finir, cerise sur le gâteau, 39 pertes d'emplois de catégorie C pour 2012.

Il faut être clair. Les gains de productivité liés aux suppressions d'emplois n'ont absolument rien apporté financièrement parlant aux agents de catégories C et B. Non seulement, ils n'ont rien perçu, si ce n'est une vague aumône sur l'IMT à compter du mois de décembre 2011, mais en plus, maintenant, ils devront toujours faire plus et mieux, avec de moins en moins de collègues pour le faire. Trop, c'est trop, nous sommes arrivés à ce que nous appelons le point de rupture. Le « Ca passe ou ça casse » de la Direction n'est plus à l'ordre du jour en matière de suppressions d'emplois. Nous savons que ce n'est pas passé, il est évident que c'est en train de casser.

Facture 2012 « Suppressions d'emplois » Catégorie C			
Arras Banlieue	-1	Le Touquet	-1
Arras C H	-2	Montreuil	-1
Béthune Municipale	-2	Saint Omer Municipale	-2
Bruay-Houdain	-1	C DI niveau départemental	-1
Henin-Beaumont Municipale	-1	SIP	-7
Lens C H	-1	SIE	-2
Lens Municipale	-1	I C E	-3
Paierie	-2	I F P	-2
SIP Arras	-1	B F I	-1
Berck sur Mer	-1	EDRA	-1
Boulogne sur Mer Municipale	-1	R F	-1
Calais Municipale	-1		
Calais C H	-2	Total facture non négociable à régler en 2012	-39

La facture est édifiante. Nous savons que ces décisions sont nationales, et que la Direction Départementale du Pas de Calais n'a, en la matière, que le choix de les appliquer. Il n'en reste pas moins acquis que l'avenir s'annonce catastrophique pour les collègues. C'est bien gentil de la part de la direction de faire des réunions de tableau de bord de veille sociale, mais avec de telles suppressions d'emplois, il ne sera pas nécessaire de se demander d'où vient le stress

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>
CFTC : le syndicat constructif

au travail de nos collègues. Il ne sera certainement pas indispensable de se réunir à nouveau en commission de T B V S pour se demander ce que l'on pourrait faire pour améliorer les conditions de vie au travail des agents de la DDFiP.

La solution est pourtant d'une simplicité, d'une évidence absolue. **CESSEZ de supprimer des emplois, les conditions de vie au travail en seront immédiatement améliorées. C'est simple et évident pour nous, mais, malheureusement, ce ne doit pas être pareil pour tout le monde....Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre, ni plus aveugle que celui qui ne veut pas voir.**



Pendant plus d'une heure, nous avons eu droit à un monologue de la part de la Direction. Cette dernière a totalement refusé de modifier le moindre point de détail de son triste projet de suppression d'emplois dans notre département. Toutes les Organisations Syndicales présentes lui ont prouvé par $A + B = C$ qu'elle avait tort, elle n'a strictement rien voulu entendre et surtout rien écouter, nous rabâchant, en long, en large et en travers le même et unique projet. Devant une telle attitude, nous avons finalement compris que nous perdions notre temps et notre énergie. **Nous avons alors décidé de quitter poliment cette réunion inutile.** L'ensemble des Organisations syndicales a donc quitté le CTL.

Il n'y a donc eu **AUCUN VOTE** de la part des Organisations Syndicales sur le dossier emplois.

Questions diverses :

Les questions diverses n'ont pas été abordées, dans la mesure où les Organisations Syndicales ont quitté le CTL.

Vos représentants CFTC DGFIP 62 au C T L

Jean-François Heneman
Expert
R F Boulogne sur Mer (EMR 62)

Gabriel Gaillard
Titulaire
R F Boulogne sur Mer (EMR 62)

BULLETIN D'ADHESION AU SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFIP

Je soussigné(e) déclare donner mon adhésion au Syndicat National CFTC DGFIP

Nom : Prénom

Nom de jeune fille : Né(e) le à

Domicile : Tél :

Affectation : Tél :

Grade : Echelon

Quotité de travail : 100 % 90 % 80 % 70 % 60 % 50 %

Option prélèvement mensuel : OUI NON

à....., le / / 2012
(signature)

à renvoyer à Catherine GAILLARD, Secrétaire CFTC DGFIP 62
S I P de Calais, 14 rue Descartes 62107 CALAIS CEDEX
03 21 19 08 97

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 03 21 10 53 00 (Secrétariat R F)
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif